



Travailleur indépendant, quel statut choisir

Par **limestone**, le **18/09/2014** à **15:29**

Bonjour,

Ceci est mon premier message ici, n'hésitez pas à me dire si j'écris au mauvais endroit, je déplacerai mon message.

Habitant au Japon, je travaillais pour une société de marketing.

Pour des raisons personnelles je suis contraint de rentrer en France.

La société m'a proposé de continuer de travailler pour eux à distance depuis la France. (plus en tant que salarié, mais prestataire avec un contrat)

Maintenant de retour en France, je dois trouver un statut pour travailler et me déclarer car la société n'a aucun bureau en France.

J'ai pensé au portage salarial, mais cela est très cher et limité à 3 ans. Cela ne me convient pas.

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F31620.xhtml>

Je pense donc au statut d'auto-entrepreneur, cela semble être la solution la plus simple et rapide pour travailler et me déclarer.

Est-ce la meilleure solution dans mon cas, ou y a t il quelque chose de mieux pour un travailleur indépendant?

Merci par avance pour vos commentaires.

Sincères salutations,
Luc